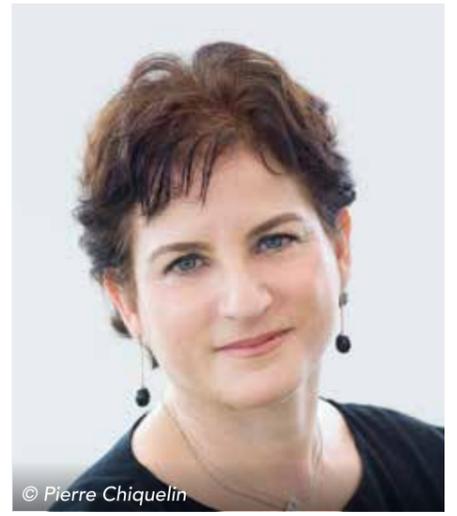


hēbert

nouvelle nature urbaine
à La Chapelle



© Erwan Floch



© Pierre Chiquelin

Un quartier vert et ouvert au Nord de La Chapelle

Paroles croisées : Éric Lejoindre et Fadia Karam

HÉBERT, UN QUARTIER
DE PARIS OÙ CHACUN
TROUVE SA VOIE P.2

DU FERROVIAIRE À
LA NATURE EN VILLE P.4

DIALOGUER
ET CONTRIBUER P.6

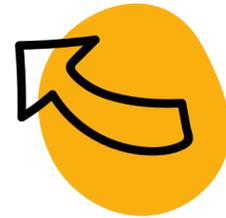
LES ACTUALITÉS
DU PROJET P.7



<https://espacesferroviaires.sncf.com/hebert>

© Agence Laq / François Marcuz / Atelier Jacqueline Osty & associés

UN QUARTIER VERT ET OUVERT AU NORD DE LA CHAPELLE



Le site Hébert, d'une superficie de 5,2 hectares, a entamé sa transformation en 2019 pour devenir, à horizon 2028/2030, un lieu urbain connecté à son environnement. Les 103 000 m² de programmation répondent aux besoins de la population locale en proposant un équilibre entre habitat, développement économique et enjeux environnementaux.

PAROLES CROISÉES :

ÉRIC LEJOINDRE,
maire du 18^e arrondissement de Paris

FADIA KARAM,
directrice générale d'Espaces Ferroviaires



© Erwan Floch

Sur le territoire du projet de Paris Nord-Est élargi, où les opportunités foncières se raréfient, comment renouveler la ville, apporter de la cohésion sociale, booster le développement économique, tout en créant de la complémentarité entre les différents quartiers ? « C'est tout l'enjeu du projet Hébert, qui se situe à la jonction entre anciens et nouveaux quartiers du Nord-Est parisien », expliquent Fadia Karam, directrice générale d'Espaces Ferroviaires et Éric Lejoindre, maire du 18^e arrondissement, dans cette interview croisée.

Un site du 18^e arrondissement à requalifier

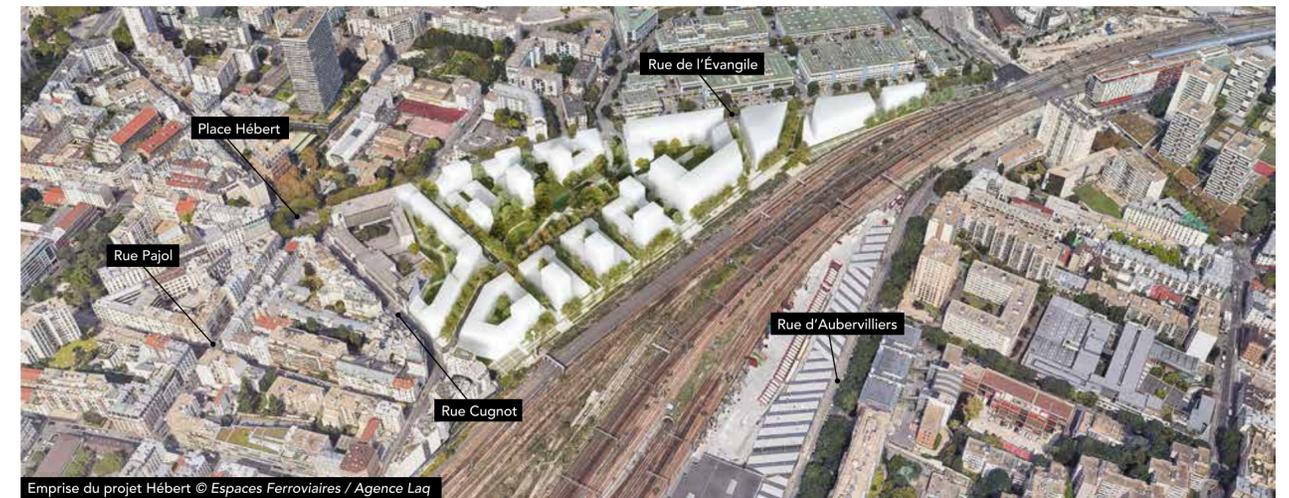
Délimité au Sud-Ouest par la rue Cugnot, au Nord par la rue de l'Évangile et à l'Est par le faisceau ferré Paris-Est, Hébert constitue une formidable opportunité de désenclavement du quartier Nord de la Chapelle, tout en constituant un trait d'union vert avec le nouveau quartier Rosa Parks, côté 19^e arrondissement, et avec le parc Chapelle Charbon.

« Nous souhaitons poursuivre la métamorphose urbaine de l'arrondissement » explique Éric Lejoindre, maire du 18^e. « Il est temps de désenclaver cet espace et d'en faire un véritable cœur de ville ». « Les zones ferroviaires en général, comme le site Hébert, sont des espaces urbains importants à travailler. » complète Fadia Karam. « L'objectif d'Espaces Ferroviaires est donc d'accompagner les villes dans leurs politiques de développement urbain et de construction de logements en utilisant le foncier ferroviaire ».

L'objectif d'Espaces Ferroviaires est donc d'accompagner les villes dans leurs politiques de développement urbain et de construction de logements

Les ambitions urbaines

La programmation prévoit près de 56 000 m² dédiés au tertiaire, aux activités, à la logistique et aux commerces. 49 000 m² seront dédiés aux habitations, soit environ 800 logements. « Les logements seront de différentes catégories pour favoriser la mixité sociale : du logement libre, du logement locatif à prix maîtrisés et du logement social », précise Fadia Karam. Ce projet accueillera ainsi, à terme, 3 500 emplois et environ 1 500 nouveaux habitants. Pour répondre aux nouveaux besoins et compléter l'offre d'équipements déjà importante, une crèche de 800 m² sera également construite et 2 000 m² accueilleront l'ENS (École Normale Sociale). « Toutes ces fonctions créeront un équilibre pour les habitants de la Chapelle et contribueront au dynamisme engagé dans le quartier », précise le maire du 18^e arrondissement.



Emprise du projet Hébert © Espaces Ferroviaires / Agence Laq

Un cadre de vie apaisé

1 hectare d'espaces verts sera développé au sein du projet afin d'offrir un cadre de vie et de travail agréable à ces nouveaux habitants puis d'établir des liaisons vertes à l'échelle du projet avec les quartiers avoisinants. « Il est essentiel de bâtir des continuités urbaines afin de prolonger le tissu existant tout en faisant dialoguer différentes époques de l'aménagement parisien », déclare Fadia Karam. « L'enjeu est de créer de véritables espaces de vie, propices au bien-être et ancrés dans le quotidien de chacun pour qu'ils profitent à tous, tout en gardant l'ambition d'inventer un nouveau morceau de ville où la nature a toute sa place », indique le maire du 18^e arrondissement.

L'enjeu est de créer de véritables espaces de vie, propices au bien-être et ancrés dans le quotidien de chacun



UNE HISTOIRE QUI SE CONSTRUIT

2016-2018

- Conception du projet urbain et concertations publiques

2019

- Dépôt du permis d'aménager de la phase 1, poursuite de la démarche participative, enquête publique, début des travaux de démolition

2020

- Fin des travaux de démolition de la phase 1, délivrance du permis d'aménager de la phase 1

2022

- Début des travaux d'aménagement des futures voiries et espaces verts des phases 1 et 2

2024

- Début des travaux de construction des premiers immeubles

2025

- Livraison des premiers espaces publics
- Fin des travaux du Charles de Gaulle Express
- Lancement des travaux de la phase 4 (après le départ du chantier du Charles de Gaulle Express)

2026

- Livraison des premiers immeubles

À partir de 2028

- Transfert de la Police régionale des transports (PRT) sur un autre site
- Début des travaux de la phase 3

Chiffres clés :

5,2 hectares de site

ENVIRON 800 logements

56 000 m² de bureaux, activités, logistique

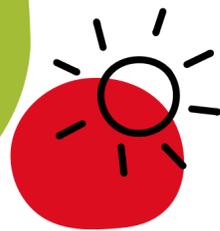
CRÈCHE DE PLUS DE 60 berceaux

2 000 m² réservés à l'École Normale Sociale



Un cadre de vie végétalisé © Agence Laq / François Marcuz / Atelier Jacqueline Osty & associés

UNE NOUVELLE NATURE URBAINE



Sur la place Hébert, avant 1918 © Image libre de droits



Le square, vue depuis la rue Hébert © Agence Laq / François Marcuz / Atelier Jacqueline Osty & associés

HÉBERT, TOUT NATURELLEMENT

Le paysage comme lien et lieu

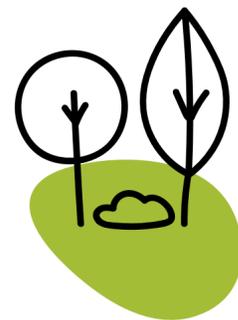
Aujourd'hui déconnecté de son environnement urbain et fortement minéralisé, le projet Hébert, constitué à 50% d'espaces verts publics, a été pensé comme un quartier « nature à vivre » pour répondre aux enjeux environnementaux. Le nouveau quartier sera d'ailleurs relié aux réservoirs de biodiversité que sont le faisceau ferroviaire de la gare de l'Est et le parc Chapelle Charbon.

« Notre réflexion est globale. Il ne s'agit pas simplement de choisir les végétaux à installer en ville. Notre travail porte également sur la désimperméabilisation des sols, la restauration du cycle de l'eau et la pleine terre. Cela dans le but de développer un environnement urbain vivant qui se régénère et se régule grâce à la nature », confie Loïc Bonnin.

« L'idée, c'est d'inscrire cet espace en continuité d'un territoire existant, comme une ville attachée au cœur de ce site », explique Loïc Bonnin, paysagiste de l'agence Jacqueline Osty et Associés. Nous sommes partis d'une réflexion autour de paysages alliant contexte naturel, adaptation dans un contexte urbain et évolution climatique ». Ainsi, les plantations seront constituées à minima de 50% d'espèces régionales et plus de 300 arbres, de grand et moyen développement, seront plantés sur le site, favorisant le retour de toute une faune urbaine. Des habitats appropriés seront également installés pour inciter davantage cette installation : nichoirs, gîtes à chauve-souris et à hérissons, hôtels à insectes. La reconstitution d'un milieu de « friche végétale » permettra également le développement d'une faune thermophile de type lézards des murailles.

Un site ferroviaire à restituer aux habitants du quartier

Le projet Hébert s'articule autour de lieux communs fédérateurs et appropriables par les différents publics pour ainsi restituer le site ferroviaire aux habitants du quartier. Les travaux d'aménagement de ces espaces publics végétalisés démarreront à la rentrée 2022.



« L'idée, c'est d'inscrire cet espace en continuité d'un territoire existant »



LE SQUARE sera le cœur végétal du quartier. D'une superficie de 4 000 m², il sera propice aux usages ludiques et familiaux avec, par exemple, l'aménagement d'aires de jeux et d'un bassin. Une végétation variée fera de cet endroit un grand îlot de fraîcheur.



LA TRAVERSE sera réservée aux mobilités douces et permettra les rencontres entre habitants et usagers du quartier. Bordée de commerces et de cafés, elle accueillera des foodtrucks, une conciergerie, des espaces de travail et des espaces de détente. Partie intégrante du lien végétal entre le parc Chapelle Charbon et le quartier Hébert, elle unira le square au cœur d'îlot végétalisé situé dans sa continuité.



LA PROMENADE DU FAISCEAU longe les voies ferrées. Deux espaces y seront aménagés. Une zone de rencontre sera réalisée le long des bâtiments ; les différentes mobilités (piétons, cycles, voitures) s'y partageront l'espace de manière sécurisée et confortable. Une zone végétalisée sera aménagée en belvédère le long du faisceau. Trait d'union avec le parc Chapelle Charbon, celle-ci sera un lieu de promenade et accueillera, à ses extrémités, des jardins partagés. Des micros-lieux, des rez-de-chaussée en interface avec l'espace public, des placettes, un kiosque et d'autres aménagements permettront la rencontre et la détente des usagers et habitants.



DANS LES RUES APAISÉES, la voirie sera partagée entre les différentes mobilités (piétons, cycles et voitures). Une ambiance « parisienne » sera reproduite avec un sol à dominante pavée et de la végétation en pieds de façade.



Chiffres clés :

PRÈS DE 2 HECTARES d'espaces végétalisés dans l'espace public et les cœurs d'îlot

1 SQUARE de 4 000 m² au cœur d'espaces verts prédominants dans le quartier

1 PROMENADE plantée représentant un linéaire de 5 500 m²

1 ESPACE PIÉTON généreux, bordé de commerces et restaurants, végétalisé à 70%

DESSINER LA VOIE ENSEMBLE



Exemples de maquettes réalisées par les écoliers et collégiens © Espaces Ferroviaires

DÉMARCHE SCOLAIRE : UNE VOIX POUR TOUS !

Entre 2016 et 2020, en parallèle de la concertation puis du dialogue citoyen, des ateliers ont été organisés avec la classe de CM2 de l'école Évangile et les 3^e du collège Daniel-Mayer. À travers quatre séances, présentant le projet Hébert et son environnement, chaque classe a pu aborder des notions en lien avec leur programme scolaire telles que la géographie urbaine et l'aménagement du territoire. Une visite du site a également permis aux petits urbanistes en herbe de comprendre et de s'approprier les enjeux de leurs futurs espaces de vie. À l'issue de ces ateliers, une journée de restitution a été organisée. L'occasion pour les écoliers et collégiens de présenter leurs propositions d'aménagement et d'animation grâce à la réalisation de maquettes sur la mobilité, l'aménagement des rez-de-chaussée ou encore les espaces publics.

Un nouveau cycle a été lancé au premier trimestre 2022 intégrant la classe de CM2 de l'école Cugnot. Depuis son lancement, cette démarche est animée par Isabelle Kling-Charlot, architecte spécialisée dans la médiation auprès des publics jeunes, et permet de sensibiliser les écoliers et collégiens à la question urbaine, tout en les initiant à la démarche du dialogue citoyen. Le samedi 2 avril, le travail et les propositions des enfants ont été présentés au public durant un évènement organisé au Centre Paris Anim' Hébert. Parents, élus et grand public ont répondu présent pour venir découvrir le travail des enfants !

LE DIALOGUE CITOYEN AU CŒUR DU PROJET



De 2017 à 2018, dans le cadre de l'obtention de son permis d'aménager, le projet Hébert a fait l'objet d'une concertation publique à l'attention des riverains qui a donné lieu à un bilan publié en août 2018. Celui-ci, reprenant les échanges avec les habitants, les partenaires et les acteurs locaux, a permis d'enrichir le projet et d'aboutir à l'élaboration d'un plan guide qui intègre plusieurs contributions au projet final, notamment en termes d'espaces verts (jardin du faisceau) et d'usages (jardinage, réduction de la circulation automobile...). Au total, ce sont plus d'une dizaine de réunions, d'ateliers et de visites sur site qui se sont déroulées en dix-huit mois. À la suite de cette première étape, Espaces Ferroviaires a souhaité poursuivre le dialogue avec le public afin d'informer la population sur l'évolution du projet et accompagner les riverains tout au long du processus.



Durant la concertation publique organisée de 2017 à 2018 © Espaces Ferroviaires



ZOOM SUR L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

Le projet Hébert est lauréat de l'appel à projet Santé, environnement et aménagement durable n°2 (SEAD 2), lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Dans ce cadre, ces deux agences appuient Espaces Ferroviaires dans la conduite d'une Évaluation d'Impact sur la Santé (EIS).

La démarche EIS, à mettre en place pour les nouveaux projets d'aménagement, répond à une recommandation du plan Paris santé environnement. L'EIS va permettre d'évaluer les impacts positifs et/ou négatifs du projet et d'agir sur la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé du projet tout en y associant les citoyens.

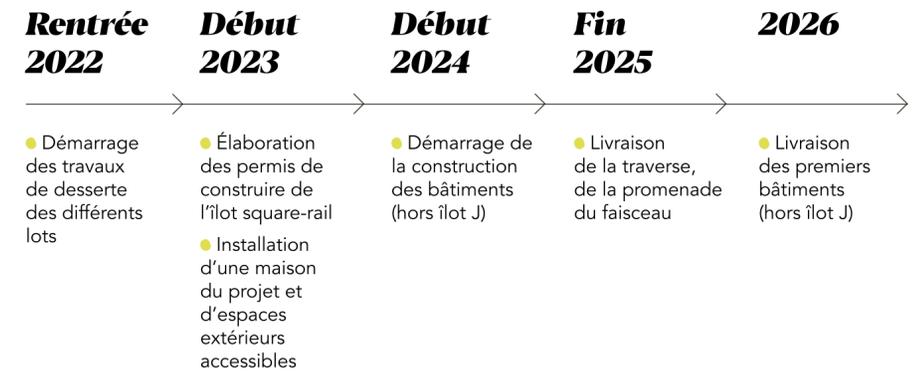
Pour le projet Hébert, l'EIS est engagée depuis le début de l'année 2020 et a permis d'identifier trois thématiques à étudier :

- 1 **Les espaces publics**
- 2 **La cohésion sociale**
- 3 **L'accessibilité à l'offre de services et d'équipements**

Une restitution sera réalisée auprès des citoyens une fois l'enquête terminée.

LANCEMENT DES PREMIERS TRAVAUX : HÉBERT PREND FORME !

Après la réalisation des démolitions de fin 2019 à début 2020, les travaux d'aménagement et de construction des bâtiments des phases 1 et 2 du projet commenceront dès la rentrée prochaine. Celles-ci consistent à réaliser différents bâtiments mais aussi les espaces publics végétalisés que sont la traverse et la promenade du faisceau. Rendez-vous fin 2025 pour les découvrir !



- Périmètre concerné par les premiers travaux (phases 1 et 2 du projet)
- Îlot J
- Îlot square-rail



HÉBERT ET VOUS : UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR HÉBERT

« Hébert » incarne le souhait de garder un nom simple qui parle au plus grand nombre. Avec ce nom, Espaces Ferroviaires, la Ville de Paris et la Mairie du 18^e arrondissement ont souhaité représenter un territoire parisien. Il signifie la place majeure accordée à la qualité de vie, au respect de la nature et de l'environnement pour une « nouvelle nature urbaine à La Chapelle ».

Les lignes d'Hébert, rondes et tracées à la main, matérialisent la proximité et l'humain, en lien avec l'essence même de ce projet. Ce premier numéro du journal présente la nouvelle identité chaleureuse, bienveillante et fédératrice d'Hébert, à l'image de ce nouveau quartier pensé par et pour ses habitants.

PETIT À PETIT, ON CONSTRUIT



La construction du site se déploie en quatre phases. Après la validation du plan guide en 2018, la première phase du projet a pu être engagée : les travaux de démolitions ont été conduits de novembre 2019 à mars 2020, date de l'obtention du permis d'aménager. Les travaux d'aménagement et le début de la construction des bâtiments des phases 1 et 2 auront lieu entre 2022 et 2023.

Le transfert de la Police régionale des transports (PRT) et la fin des travaux du Charles de Gaulle Express sur le site Hébert permettront la poursuite des travaux d'aménagement en phases 3 et 4. La livraison du projet est estimée entre 2028 et 2030.



Le site en septembre 2020 © Julien Attard